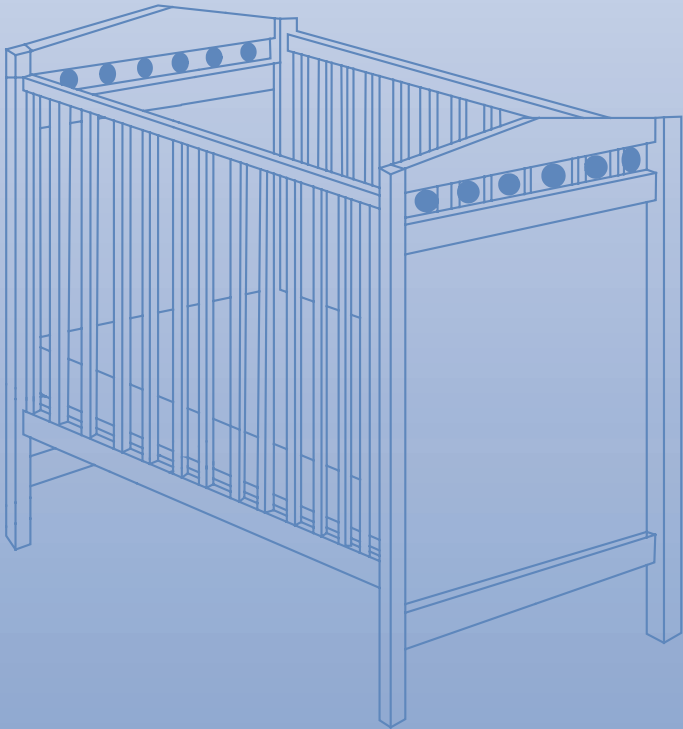




Santé
Canada

Health
Canada

Sécurité des lits d'enfant



Canada



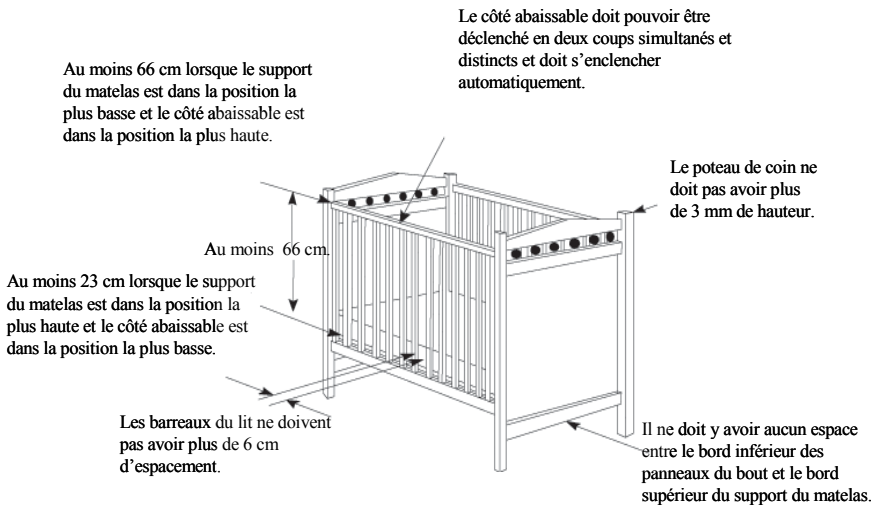
Révisions : *Sécurité des lits d'enfant*

2004-07-22

Modifications : “Conseils de sécurité”, page 6

Modifier : Ne couchez JAMAIS un enfant dans un lit d'eau ou sur un matelas gonflable.

Ci-dessous, un diagramme plus lisible.





Cette règle vous sera utile afin d'évaluer les lits d'enfant pour vos clients.

Notre mission est d'aider
les Canadiens et les Canadiennes
à maintenir et à améliorer leur état de santé.
Santé Canada

Publication autorisée par le ministre de la Santé

On peut obtenir, sur demande, la présente
publication (sur disquette, en gros caractères,
sur bande sonore ou en braille).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2003
N° de cat. H46-2/03-332
ISBN 0-662-67865-6

Sécurité des lits d'enfant

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, utilisez uniquement des lits d'enfant fabriqués **après** septembre 1986. Les lits d'enfant fabriqués avant cette date ne rencontrent pas les normes actuelles et présentent un risque pour les enfants. Assurez-vous que le lit d'enfant porte, sous forme d'inscription indélébile ou permanente, une étiquette sur laquelle apparaît la date de fabrication du lit. **Ne vous servez pas** du lit si vous ne trouvez aucune étiquette ou si la date de fabrication est antérieure à septembre 1986.

Un lit d'enfant fabriqué avant septembre 1986 est considéré dangereux et pourrait entraîner de graves blessures et même la mort.

Voici certaines causes de décès associés à des lits fabriqués avant septembre 1986 :

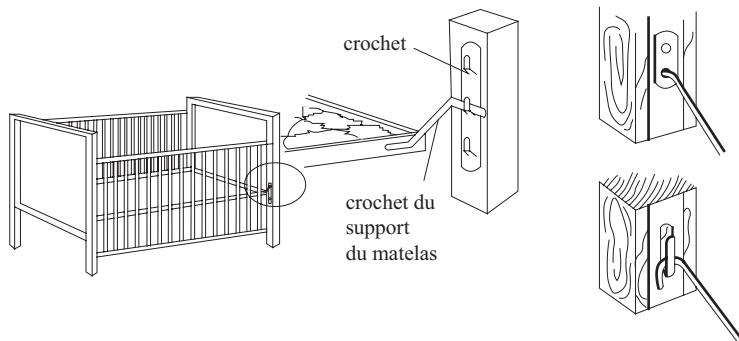
- Mort par suffocation en raison du coincement de l'enfant entre le matelas et un côté du lit lorsque le sommier est décroché.
- Mort par suffocation en raison de la tête restée prise à l'intérieur du lit après que le corps a glissé entre les barreaux.



- Mort par étranglement en raison d'un vêtement accroché à un des poteaux de coin.
- Mort par suffocation en raison du coincement de l'enfant entre un côté du lit et le matelas ou entre un côté et un montant du lit, coincement provoqué par des pièces brisées ou manquantes.

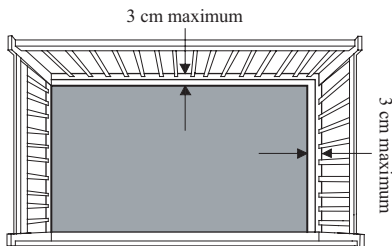
Le dispositif de support du matelas doit être enclenché ou verrouillé aux montants du lit de façon à ne pas se déloger ou se détacher lors d'une situation normale. Il ne devrait pas être possible de pouvoir ajuster la hauteur du dispositif sans outils.

Si le dispositif de support du matelas de votre lit ressemble aux illustrations ci-dessous, il ne satisfait pas aux normes actuelles et le lit ne peut, selon la loi, être vendu ni donné.



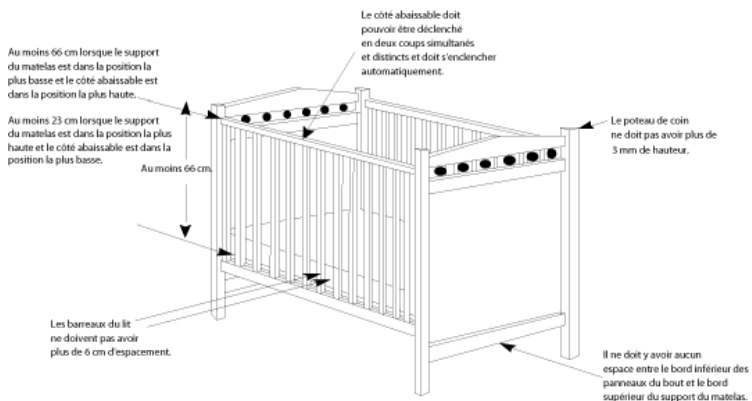
Liste de quelques-unes des exigences actuelles pour les lits neufs ou usagés :

- L'épaisseur du matelas fourni avec le lit ne doit pas dépasser 15 cm (6 pouces). Il est important que le matelas s'ajuste bien au lit et que l'écart entre le matelas et les côtés du lit n'excède pas 3 cm (1 3/16 pouces) lorsque le matelas est poussé dans un des coins du lit.



- Pour être conforme au règlement, le lit doit porter, sous forme d'inscription indélébile ou permanente, une étiquette sur laquelle apparaissent les renseignements suivants :
 1. nom et adresse commerciale au Canada du fabricant ou de l'importateur;
 2. nom ou numéro du modèle;
 3. date de fabrication (année et mois);
 4. mise en garde qui énonce clairement de suivre à la lettre les instructions relatives à l'assemblage, aux dimensions du matelas et à l'utilisation adéquate du produit.
- Le lit doit porter, sous forme d'inscription indélébile ou dans une pochette fixée en permanence, le mode d'assemblage et la liste des pièces.

- L'espacement entre les barreaux ne doit pas dépasser 6 cm (2 3/8 pouces).
- Le lit doit être en bon état, c'est-à-dire :
 - aucune pièce brisée, fendue ou manquante;
 - bois au fini lisse, exempt de fissures;
 - métal exempt de barbuces et de coins coupants;
 - aucun boulon ou écrou desserré;
 - aucun barreau ne doit se détacher ou tourner lorsqu'il subit une torsion.
- Utilisez uniquement les pièces du fabricant pour réparer le lit.
- N'utilisez pas un lit dont les pièces ne sont pas assorties.
- Les poteaux de coin ne doivent pas dépasser plus de 3 mm (1/8 pouce) le dessus du côté le plus élevé du lit.



Conseils de sécurité

Assurez-vous que les montants du lit sont toujours bien engagés dans leur position la plus élevée.

N'attachez jamais un enfant à son lit, il risquerait de s'étrangler en essayant d'en sortir.

N'attachez jamais de suce ou tout autre objet, comme un collier, un élastique ou un foulard, autour du cou de l'enfant à cause du risque d'étranglement.

Les mobiles doivent être hors de la portée des enfants.

Dès que l'enfant peut s'asseoir :

- enlevez les mobiles attachés au lit et tout autre jouet suspendu;
- placez le support du matelas dans sa position la plus basse. Éloignez également du lit les gros jouets qui pourraient aider l'enfant à sortir du lit. Cessez d'utiliser le lit lorsque l'enfant est capable d'en sortir tout seul.

Ne placez jamais le lit d'enfant près d'une fenêtre ou des cordons de stores ou de rideaux. L'enfant risque de se coincer la tête dans les cordons et de se pendre. En vieillissant, les enfants développent des aptitudes



pour grimper et peuvent monter sur le rebord de la fenêtre et tomber vers l'extérieur.

Pour réduire les risques du syndrome de mort subite du nourrisson (SMSN), couchez un enfant en santé sur le dos. Évitez les matelas trop mous, les oreillers, les couettes, les contours coussinés et les jouets en peluche. L'environnement des bébés doit être sans fumée. Si la température d'une pièce convient à un adulte, elle convient également à un enfant. Habillez et couvrez votre enfant de façon à ce qu'il n'ait pas trop chaud, même lorsqu'il est malade.

Vérifiez régulièrement que toutes les pièces sont solidement à leur place.

- Assurez-vous que les boulons et les écrous sont bien serrés.
- Les recouvrements de plastique pour la dentition doivent être enlevés ou remplacés lorsqu'ils sont craqués ou endommagés pour prévenir les coupures et les écorchures.

Le matelas doit être en bon état. Un matelas trop mou ou trop usé pourrait se creuser et l'enfant risquerait de suffoquer en s'y enfonçant la tête.

Ne couchez JAMAIS un enfant dans un lit d'eau.

Si vous avez des questions après avoir vérifié votre lit d'enfant, communiquez avec le bureau de la sécurité des produits de consommation de Santé Canada le plus près de chez vous :

Vancouver, Colombie-Britannique	(604) 666-5003 Bby_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Edmonton, Alberta	(780) 495-2626 Edm_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Calgary, Alberta	(403) 292-4677 Cal_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Winnipeg, Manitoba	(204) 983-5490 Mb_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Saskatoon, Saskatchewan	(306) 975-4502 Sk_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Hamilton, Ontario	(905) 572-2845 Tor_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Toronto, Ontario	(416) 973-4705 Tor_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Montréal, Québec	(514) 283-5488 Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca

Longueuil, Québec	(450) 646-1353 Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Québec, Québec	(418) 648-4327 Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Moncton, Nouveau-Brunswick	(506) 851-6638 Atlantic_ProdSafe@hc-sc.gc.ca
Halifax, Nouvelle-Écosse	(902) 426-8300 Atlantic_ProdSafe@hc-sc.gc.ca
St. John's, Terre-Neuve	(709) 772-4050 Atlantic_ProdSafe@hc-sc.gc.ca